



Conseil économique et social

Distr. générale
16 décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-huitième session

7-10 mars 2017

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la Commission pour examen
et décision : programme de transformation
de la statistique officielle**

Programme de transformation de la statistique officielle

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, établi conformément à la décision 2016/220 du Conseil économique et social et aux pratiques antérieures, vise à informer la Commission sur une série de conférences régionales tenues en 2015 et 2016 et sur l'état d'avancement de l'élaboration des plans d'action régionaux. Il y est rendu compte de la mise en œuvre, dans le cadre d'une collaboration au niveau international, des mesures prévues au titre du programme de transformation de la statistique officielle aux niveaux national, régional et mondial. Il est proposé, en particulier, d'actualiser le Manuel d'organisation statistique. La Commission est invitée à donner son avis sur la marche à suivre afin de promouvoir la transformation et la modernisation de la statistique officielle. Les points que la Commission est invitée à examiner sont indiqués au paragraphe 36.

* E/CN.3/2017/1.



I. Introduction

1. La transformation et la modernisation de la statistique officielle sont une réponse active du système statistique mondial au besoin, sans cesse plus pressant à mesure qu'il évolue, de fournir à un large éventail d'utilisateurs des données de haute qualité en temps voulu.

2. La Commission de statistique à sa quarante-septième session, en 2016, a examiné le rapport du Secrétaire général sur le programme de transformation de la statistique officielle (E/CN.3/20016/4).

3. La Commission a réaffirmé qu'il fallait renforcer le processus de modernisation des systèmes statistiques autour d'une architecture axée sur les normes, tenir compte des spécificités nationales, et satisfaire de façon plus efficace et rationnelle à la demande de données en lien avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les initiatives connexes.

4. La Commission a souligné que la transformation des systèmes statistiques n'était pas une simple question technique, et qu'elle appelait par conséquent un engagement politique de haut niveau pour que soient autorisés, par les moyens législatifs nationaux appropriés et à la faveur de partenariats noués avec les fournisseurs de données publics et privés, l'accès aux sources administratives, aux mégadonnées et à l'information géospatiale à des fins statistiques et l'utilisation de ces sources et de ces données. La gestion des processus de transformation suppose d'améliorer la formation des hauts responsables des organismes nationaux de statistique et de tenir avec eux des dialogues en cascade, et d'instaurer une culture de l'efficacité et de la qualité. La Commission a estimé que les mécanismes de collaboration interrégionale et de coordination mondiale revêtaient un caractère essentiel, dans un nombre limité de domaines thématiques transversaux, pour une transformation réussie du cadre institutionnel des systèmes statistiques nationaux et pour l'intégration et la modernisation de leurs processus de production statistique. En outre, elle a jugé qu'il serait utile de faire fond sur les initiatives et programmes régionaux des commissions régionales, les organismes de statistique et les banques multilatérales de développement, ainsi que sur les organismes, fonds et programmes internationaux.

5. La Commission a encouragé l'organisation d'une série de conférences régionales dans le but d'aboutir à la formulation de plans d'étapes régionaux pour un programme de transformation, autour de cinq domaines thématiques identifiés dans le rapport. Elle a demandé à ce que les conférences se tiennent dans un esprit de concertation et de collaboration étroites avec les pays membres, les commissions régionales, les banques régionales de développement, les organismes régionaux de statistique et d'autres parties prenantes, en faisant le bilan des programmes et activités qui concourent actuellement à l'intégration et à la modernisation des systèmes statistiques, en mettant en commun les technologies novatrices, le savoir-faire et les bonnes pratiques des uns et des autres et en étudiant des moyens de mobiliser, à terme, les fonds et l'appui requis.

6. Les objectifs stratégiques et les éléments d'un programme de transformation, dont il a été débattu à la première conférence mondiale de haut niveau sur la question en janvier 2015, sont décrits dans la section II. Ces éléments ont formé la base des vues échangées par la suite dans le cadre des réunions régionales. La section II traite également du lien avec le plan d'action mondial pour les données

relatives au développement durable. La section III contient des informations sur les conférences régionales consacrées au programme de transformation qui ont été organisées conformément à la décision que la Commission avait prise en ce sens à sa quarante-septième session. Les rapports sur les résultats et les conclusions des conférences régionales sont présentés comme document de base. Dans la section IV, l'accent est mis sur une série de conférences consacrées à l'organisation et à la gestion dans le but de mettre à jour le Manuel sur l'organisation statistique et d'examiner les principales mesures et recommandations formulées dans les textes issus de la série de conférences régionales sur le programme de transformation comme moyen de promouvoir la transformation et la modernisation de la statistique officielle. La section V consiste dans une analyse de la coordination des mesures applicables aux activités statistiques des banques multilatérales de développement. Les questions à examiner font l'objet de la Section VI.

II. Objectifs et domaines stratégiques du programme de transformation de la statistique officielle à l'appui du plan d'action mondial pour les données relatives au développement durable

7. La conférence mondiale de haut niveau de janvier 2015 a conclu que le principal objectif du programme de transformation consistait à soutenir les efforts déployés par les instituts nationaux de statistique en vue d'élaborer des orientations stratégiques et un plan d'action national pour la transformation du cadre institutionnel des systèmes statistiques nationaux et l'intégration et la modernisation des processus de production statistique de leurs programmes de statistiques sociodémographiques, économiques et environnementales. Le processus de transformation et de modernisation vise avant tout à renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux afin qu'ils soient à même de répondre efficacement aux besoins sans cesse croissants d'information statistique et suffisamment souples pour adapter leur fonctionnement aux nouvelles demandes de données qui ne peuvent pas être anticipées.

8. Les organismes nationaux de statistique ont pour mission première de jouer un rôle de chef de file dans la mise à disposition de données statistiques de haute qualité pour une prise de décision éclairée conformément aux priorités nationales fixées par le gouvernement, la société civile, le secteur privé et le grand public. En adoptant le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les pays ont tous pris l'engagement d'ajuster leurs politiques économiques, sociales et environnementales pour atteindre les objectifs et cibles du Programme 2030. Pour suivre et évaluer continuellement et efficacement les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030, il faut recueillir, traiter, analyser et diffuser une quantité si gigantesque de données statistiques que cela peut même poser des difficultés aux services de statistique les plus avancés. Afin de relever ce défi, les instituts nationaux de statistique doivent prendre les commandes et adopter collectivement la mise en œuvre progressive d'un plan directeur dans un nombre limité de domaines thématiques transversaux. Ce plan directeur supposerait d'adopter des mesures aux niveaux mondial, régional et national.

9. Il a été jugé nécessaire de consolider les domaines stratégiques suivants : a) coordination et partenariats; b) communication et plaidoyer; c) systèmes intégrés

de production statistique; d) innovation grâce à de nouvelles technologies et sources de données; et e) renforcement des capacités et mobilisation des ressources.

10. Les domaines stratégiques susmentionnés ont été au cœur des débats tenus à toutes les conférences régionales organisées en 2015-2016. Or, les conclusions des conférences régionales ont servi de base à l'élaboration des plans d'action régionaux. Étant donné que ces domaines stratégiques ont aussi été pris en compte dans l'élaboration du plan d'action mondial établi par le groupe de haut niveau sur les capacités, la coordination et les partenariats, les nouveaux plans d'action régionaux appuient sans doute pleinement la mise en œuvre du plan d'action mondial. Les pays devraient actualiser leurs stratégies nationales en matière de statistique et leurs programmes de travail y afférent sur la base des plans d'action régionaux porteurs de transformation et de modernisation. Par la transformation, le renforcement et la modernisation de leurs systèmes statistiques, les pays seront en mesure et mieux à même de produire la base d'informations statistique requise pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

III. Conférences régionales sur le programme de transformation de la statistique officielle

11. Il a été proposé à la quarante-sixième session de la Commission de statistique et de nouveau à sa quarante-septième session que la mise en œuvre à l'échelle régionale de l'initiative de la Division de statistique et d'Eurostat concernant le programme de transformation de la statistique officielle se poursuive sur la base d'une série de conférences régionales et sous-régionales organisées en concertation étroite États Membres, les commissions régionales, les banques de développement régionales, les organismes de statistique et d'autres parties prenantes. Sept conférences régionales et sous-régionales ont eu lieu entre novembre 2015 et octobre 2016, dans le but de prolonger et d'évaluer les recommandations formulées par la Conférence mondiale, de faire le point des programmes et activités qui concourent actuellement à la transformation et à la modernisation des systèmes statistiques, de mobiliser des fonds et de mettre en commun les technologies novatrices, le savoir-faire et les bonnes pratiques des uns et des autres et, à terme, de proposer des plans d'étapes régionaux et des mesures connexes pour la transformation de la statistique officielle.

12. Les conférences régionales et sous-régionales ont été organisées sous la forme de forums de haut niveau à l'intention des statisticiens en chef et des hauts responsables des organismes nationaux de statistique, des directeurs et des hauts responsables des commissions, institutions et banques et organisations de développement régionales et sous-régionales, des partenaires multilatéraux et bilatéraux et des autres parties prenantes. Elles ont été structurées autour de cinq grands domaines thématiques identifiés à la Conférence mondiale (et, selon qu'il convenait, de priorités thématiques régionales) : i) coordination au sein des systèmes statistiques mondiaux, régionaux et nationaux, et entre eux; ii) communication et plaidoyer; iii) systèmes statistiques intégrés pour la collecte, le traitement et la diffusion de données; iv) innovation et modernisation au moyen d'une architecture statistique normalisée; et v) formation et renforcement des capacités, et mobilisation des ressources.

13. Des rapports détaillés sur les résultats et les conclusions de chacune des conférences régionales et sous-régionales¹ sont présentés comme document de base. Dans la présente section, on trouvera également des informations générales sur la série de sept conférences régionales et sous-régionales organisées entre novembre 2015 et octobre 2016.

14. La Conférence africaine sur le programme de transformation de la statistique officielle, organisée en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAfD), Statistique Canada et la Division de statistique, avec l'appui de l'Union africaine (UA), du Centre africain pour la statistique et d'Eurostat, a eu lieu à Libreville les 21 et 22 novembre 2015. Elle s'est tenue à la suite du onzième Symposium africain sur le développement de la statistique et de la session commune de la Commission africaine de statistique et du Comité des directeurs généraux des services nationaux de statistique. Les directeurs des organismes de statistique de 49 pays africains y ont participé et les statisticiens en chef, les hauts responsables des organisations internationales et régionales, les partenaires multilatéraux et bilatéraux et les autres parties intéressées y ont également été conviés. Au total, la Conférence a réuni plus de 80 participants, qui représentaient notamment le bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Réseau contre la prostitution infantile, la pornographie infantile, et le trafic d'enfants à des fins sexuelles, le Ministère britannique du développement international du Royaume-Uni (DFID), la Fondation Hewlett et PARIS21. Elle a été l'occasion de présenter les résultats et réalisations issus du Programme international en gestion des organismes statistiques en Afrique dont la mise en œuvre par Statistique Canada arrivait à son terme et qui avait été conçu pour permettre le partage entre statisticiens des connaissances et des bonnes pratiques concernant les dispositifs institutionnels, la structure organisationnelle et la gestion des organismes nationaux de statistique. Le onzième Symposium africain sur le développement de la statistique a eu pour point d'orgue l'adoption d'une résolution pour le développement de la statistique dans le droit fil des buts et objectifs du programme de transformation. Récemment, à sa réunion tenue à Abidjan du 28 novembre au 2 décembre 2016, le groupe mixte composé de la Commission africaine de statistique (Commission économique pour l'Afrique et Commission de l'Union africaine) et du Comité des directeurs généraux des services nationaux de statistique a adopté le Plan d'action pour l'Afrique et recommandé que les mesures y figurant soient prises en compte dans la version révisée de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique.

15. La Conférence arabe sur le programme de transformation de la statistique officielle, organisée conjointement par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC), la Banque islamique de développement (BID), le Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe et l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques, a eu lieu du 5 au 7 avril 2016. Elle s'est déroulée dans les locaux du SESRIC, à Ankara. Plus de 40 participants, y compris des représentants de l'Institut turc de statistique et du bureau régional du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), ont assisté à cette manifestation. Sur la base des résultats et des recommandations de la

¹ Rapports et conclusions des conférences régionales : Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, Caraïbes, Amérique latine, pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et Mongolie, Balkans occidentaux et Turquie.

Conférence, un plan d'action arabe est en cours d'élaboration et devrait être présenté à la prochaine réunion du Comité de statistique de la CESAO en janvier 2017.

16. La Conférence de la région Asie-Pacifique pour la transformation de la statistique officielle aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 a eu lieu du 24 au 26 août 2016 au Centre de conférence des Nations Unies à Bangkok. Elle a été organisée par le secrétariat de la CESAP sous la direction du Bureau du Comité de statistique et en coopération avec la Division de statistique. La Conférence a rassemblé quelque 70 responsables d'organismes de statistique et experts du développement statistique de la région Asie-Pacifique et au-delà, ainsi que des hauts représentants de la Banque asiatique de développement (BAsD), du FNUAP, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'UNESCO, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de Zonta International et de la Community Systems Foundation (CSF). Elle a défini des orientations claires pour l'action concertée visant à renforcer la statistique au profit des objectifs de développement durable et plus généralement à appuyer la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux dans la région. Il est ressorti de la Conférence un projet de vision collective et de cadre d'action, qui a été soumis à l'examen du Comité de statistique à sa cinquième session, tenue du 14 au 16 décembre 2016. Le détail de cet examen sera donné dans le document de base associé au présent rapport.

17. La Conférence des Caraïbes pour un programme de transformation de la statistique officielle a eu lieu les 7 et 8 septembre 2016 à Bridgetown (Barbade); elle était organisée conjointement par le secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), la Division de statistique, la Banque interaméricaine de développement (BID), Statistique Canada et les Services de statistique de la Barbade, avec l'appui d'Eurostat et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Elle s'est déroulée peu après la trente-septième réunion ordinaire des chefs de gouvernement de la CARICOM, qui a approuvé le plan d'action pour la statistique dans les Caraïbes, mis au point par le Comité permanent de statisticiens des Caraïbes. Les conclusions et recommandations de la Conférence, qui peuvent être considérées comme un prolongement du Plan d'action pour la statistique, ont été approuvées par le Comité permanent à sa quarante et unième session tenue à Curaçao du 24 au 27 octobre 2016. Plus de 40 participants ont assisté à la Conférence, représentant notamment le FNUAP, la Banque centrale des Caraïbes orientales, l'Organisation du tourisme des Caraïbes (OTC), le Fonds de développement de la CARICOM, l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS), du Centre régional d'assistance technique des Caraïbes (CARTAC), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et GOPA Consultants.

18. La Conférence de l'Amérique latine pour un programme de transformation de la statistique officielle a eu lieu du 14 au 16 septembre 2016 dans les locaux de la CEPALC, à Santiago. Organisée conjointement par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Banque interaméricaine de développement et la Division de statistique, elle a réuni 50 participants, dont de hauts responsables des bureaux régionaux de l'UNESCO et de la FAO. Comme pour les autres conférences régionales, les conclusions et recommandations de cette Conférence devraient être

approuvées par la Conférence statistique des Amériques, qui se tiendra en avril 2017 à Santiago.

19. La Conférence des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) pour un programme de transformation de la statistique officielle a eu lieu les 6 et 7 octobre 2016 dans les locaux du Comité national de statistique de la République du Bélarus (Belstat) à Minsk. Organisée conjointement par Belstat, la CESAP et la Division de statistique, avec l'appui d'Eurostat, de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et de l'École supérieure d'économie de Moscou, elle s'est tenue immédiatement après le séminaire de haut niveau d'Eurostat pour les pays de l'EOCAC sur la modernisation de la statistique officielle. Les statisticiens en chef et les responsables des organismes nationaux de statistique des pays de l'EOCAC, de la Mongolie et de la Fédération de Russie ont participé à la Conférence, de même que de hauts représentants du Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants et du Département de statistique de la Commission économique eurasiennne et le Représentant résident adjoint du PNUD au Bélarus. La Conférence de l'Europe du Sud-Est et de la Turquie pour un programme de transformation de la statistique officielle a pris la forme d'une manifestation d'une journée qui s'est tenue dans le cadre de la réunion annuelle du groupe des politiques relatives à la coopération en matière de statistique organisée par Eurostat. Elle a été l'occasion pour les participants de débattre des possibilités et des difficultés propres à la modernisation et à l'intégration de la statistique officielle aux niveaux régional et national, et d'identifier ainsi des programmes et mesures prioritaires sur la base de la Vision 2020 du système statistique européen (SSE), qui consiste à construire l'avenir de la statistique européenne.

20. Le caractère ouvert des conférences et la présence de hauts représentants nationaux ont permis d'aborder les possibilités, difficultés et priorités de la transformation de la statistique officielle à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les participants ont plus précisément examiné a) le rôle de direction et de coordination des organismes nationaux de statistique dans la transformation de la statistique officielle; b) le renforcement du partenariat avec la communauté des fournisseurs de données, les utilisateurs et d'autres acteurs en vue de soutenir la modernisation et l'intégration de la statistique officielle; c) les bonnes pratiques en matière d'utilisation des fichiers administratifs et le potentiel des mégadonnées pour la production de statistiques et d'indicateurs; d) la nécessité d'élaborer, au niveau mondial, des cadres statistiques plus cohérents et mieux intégrés en ce qui concerne les ménages et les entreprises; e) l'amélioration de l'interopérabilité des outils et infrastructures informatiques grâce à l'alignement de l'architecture de production statistique aux niveaux national et régional; f) les moyens de promouvoir la mise en place de plates-formes régionales et mondiales de données dignes de confiance, de services partagés et d'applications pour la statistique officielle; g) la façon dont il conviendrait de revoir et de remanier les stratégies nationales de développement de la statistique actuelles et futures et d'autres plans stratégiques pour en faire des catalyseurs de la transformation et de la modernisation des systèmes statistiques nationaux; h) l'approche à adopter pour créer un réseau de centres mondiaux et régionaux de formation à la statistique qui donnent accès par le Web à des supports didactiques et à des cours d'apprentissage en ligne. La prochaine section du présent rapport donne à lire les principales

mesures et recommandations concernant la voie à suivre pour promouvoir la transformation et la modernisation de la statistique officielle.

IV. Principales mesures et recommandations pour la mise en œuvre du programme de transformation

21. On trouvera dans la présente section les principales mesures et recommandations sur les moyens de promouvoir la transformation et la modernisation de la statistique officielle.

22. Sur la base des résultats et conclusions des conférences régionales sur le programme de transformation, figurant dans les rapports présentés à la Commission en tant que documents d'information, les organismes de statistique nationaux ont défini les principales mesures à prendre pour moderniser et transformer la statistique officielle, et examiné les problèmes que pose le processus et les possibilités qu'il offre dans leurs pays et régions.

23. Ces mesures doivent être envisagées à l'échelle mondiale, régionale et nationale puis intégrées dans des stratégies et programmes de travail actualisés. Lors de leurs récentes réunions, certaines commissions régionales ont commencé à actualiser les stratégies régionales et programmes de travail régionaux avec les organismes régionaux et les banques de développement. Ces initiatives sont d'importants indicateurs d'une bonne collaboration régionale en ce qui concerne la transformation et la modernisation des systèmes statistiques régionaux et nationaux.

24. Au niveau mondial, la Commission pourrait envisager de donner suite aux conférences régionales sur le programme de transformation de la statistique officielle en tenant une série de conférences thématiques sur l'organisation et la gestion d'un service de statistique. Il a également été proposé que les conférences thématiques contribuent expressément à la mise à jour de la troisième édition du Manuel, qui porte sur le fonctionnement et l'organisation d'un service de statistique. Cet apport, pleinement conforme au plan d'action mondial pour les données relatives au développement durable et fondé sur les débats enrichissants tenus lors des réunions régionales, contribuera à faire du Manuel un instrument utile à tous les pays. On trouvera dans les paragraphes qui suivent plusieurs suggestions sur la façon dont cela peut se faire.

25. Les conférences thématiques proposées pourraient porter sur les domaines thématiques suivants, inspirés des thèmes traités dans la troisième édition du Manuel : a) qualité des statistiques officielles; b) communication et partenariats dans le domaine de la statistique officielle; c) architecture statistique d'un système de production intégré à la statistique officielle; d) infrastructure informatique de la statistique officielle; e) renforcement des capacités et mobilisation des ressources de la statistique officielle. On trouvera ci-après une brève description des domaines stratégiques que recouvrent chacun de ces domaines thématiques, des principales mesures énoncées à leur sujet dans les documents issus des conférences régionales et des plans d'action régionaux, et de leur lien avec les sujets couverts par le Manuel.

Qualité des statistiques officielles

26. La qualité des statistiques concerne les principales mesures de coordination stratégique des systèmes statistiques mondiaux, régionaux et nationaux. Le cadre de qualité des statistiques officielles constitue le fondement du rôle coordinateur et directeur que les organismes de statistique nationaux jouent dans la transformation des arrangements institutionnels et dans la modernisation de la production des statistiques nationales, le cadre national d'assurance de la qualité étant son instrument de mesure. Ces arrangements institutionnels concernent la structure du système statistique, la coordination des outils utilisés, le rôle du chef statisticien, le cadre législatif de la statistique et le financement du système statistique national, tous sujets dont traite le manuel. En outre, une conférence sur la qualité des statistiques pourrait tirer parti de mesures prévues au niveau mondial en ce qui concerne l'examen du cadre national d'assurance de la qualité, les mécanismes d'évaluation et d'examen par les pairs mis en place au niveau régional et la mise en œuvre de ces mécanismes dans certains pays. En outre, ces actions d'appui mondiales et régionales contribueront au suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres besoins nouveaux de données, ainsi qu'à la mise à jour des stratégies nationales de développement de la statistique eu égard aux initiatives de transformation et de modernisation des systèmes statistiques nationaux.

Communication et partenariats dans le domaine de la statistique officielle

27. Le thème de la communication et des partenariats dans le domaine de la statistique officielle concerne les principales mesures du domaine stratégique de la communication et de la sensibilisation énoncées dans les plans d'action régionaux. Il a également trait aux relations entre les systèmes nationaux de statistique et les répondants, les propriétaires de données, notamment de données administratives et de mégadonnées, et les divers utilisateurs, sujets traités dans le Manuel. Une conférence sur ce domaine thématique pourrait contribuer à l'élaboration de directives sur la diffusion d'outils adaptés, de par leur forme et leurs caractéristiques techniques, aux différents besoins de diffusion des divers groupes d'utilisateurs : gouvernements, entreprises, grand public, milieux universitaires, presse et organisations internationales. Les travaux dans ce domaine pourraient également être utiles à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales de communication et de sensibilisation visant à démontrer et à défendre la valeur des statistiques officielles.

Architecture statistique d'un système de production intégré de la statistique officielle

28. Le thème de l'architecture statistique d'un système de production intégré de la statistique officielle concerne les principales mesures énoncées dans les plans d'action régionaux en ce qui concerne le domaine stratégique des systèmes statistiques intégrés de collecte, traitement et diffusion. Il porte sur les principes d'organisation et de réorganisation du service de statistique mentionnés dans le Manuel. Il s'agit notamment du bien-fondé de l'introduction d'unités techniques aux

côtés des unités de fond, fournissant des services intersectoriels en matière de méthodologie, de programmation, d'assurance de la qualité et de collecte et diffusion des données, de façon à permettre l'intégration des statistiques dans l'ensemble de l'organisme de statistique. En ce qui concerne les fonctions essentielles de l'organisme, il peut aussi s'agir du bien-fondé de la mise en corrélation des processus de production de statistiques au sein de modèles génériques de production et d'architecture aux fins de comparer et d'harmoniser les processus de production statistique. De telles actions faciliteraient la mise en commun des méthodes statistiques et des logiciels utilisés, ainsi que la normalisation des outils et techniques de renforcement des capacités. Dans le cadre des fonctions essentielles de l'organisme, thème du Manuel, l'introduction d'opérations statistiques intégrées pour les statistiques de base pourrait également être envisagée, notamment d'enquêtes intégrées sur les ménages et les entreprises, l'utilisation des données administratives et la mise en place et la tenue de registres statistiques des personnes, des entreprises, des actifs produits et des ressources naturelles, tels que la construction et la terre. Avec le renforcement recommandé de l'élargissement de la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) et du système de comptabilité environnementale et économique, et l'intégration des données géospatiales et des mégadonnées au processus de production des statistiques, ce domaine thématique aiderait à envisager l'adoption d'un système de production des statistiques au bon rapport coût-efficacité, intégré, multimodal, et multisources fondé sur des normes statistiques.

Informatique de la statistique officielle

29. Le thème de l'informatique de la statistique officielle concerne les principales mesures dans le domaine stratégique de l'innovation et de la modernisation au moyen d'une architecture statistique fondée sur des normes, comme expliqué dans les documents issus des conférences régionales. Il concerne également la gestion de la technologie de l'information, thème du Manuel, et pourrait prendre en compte les nouvelles possibilités qu'offrent aux organismes nationaux de statistique les progrès technologiques et l'apparition des mégadonnées, survenue après la publication de la troisième édition du Manuel en 2003. Il pourrait être l'occasion d'envisager diverses possibilités d'utiliser le pouvoir novateur et transformateur des technologies de l'information et des communications dans le processus de production statistique. L'application de ces considérations à la gestion de la technologie de l'information et aux fonctions essentielles des services de statistique pourrait être étendue à la coordination et à la normalisation des processus de production de statistiques par le partage de l'infrastructure technologique, des données et des logiciels, la promotion de technologies libres compatibles et l'intégration de l'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) pour l'échange de statistiques entre les grands programmes statistiques. En outre, en conjonction avec l'action menée par le Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, ceux qui participeraient à une conférence sur ce domaine thématique pourraient réfléchir à la création d'un réseau compatible de plates-formes de données nationales, régionales et mondiales au service de la communauté de la statistique officielle, avec un centre mondial reposant sur une plateforme mondiale de données, services et applications.

Renforcement des capacités et mobilisation des ressources de la statistique officielle

30. Ce domaine thématique est lié aux principales mesures énoncées dans les documents issus des conférences régionales en ce qui concerne le domaine stratégique du renforcement des capacités et de la mobilisation des ressources. Il concerne également la gestion du personnel, thème du Manuel, prévoyant une politique bien planifiée et un programme actif de recrutement, d'organisation des carrières, d'éducation et de formation, propre à l'acquisition des diverses compétences nécessaires. La gestion des ressources humaines est l'un des éléments les plus importants de l'organisation et de la gestion d'un organisme de statistique. Il s'agit notamment des différentes étapes de la formation technique et de gestion et de la nécessité de conserver le personnel et de lui permettre de se perfectionner, ainsi que des éléments qui déterminent dans quelle mesure le personnel d'un organisme pourrait être spécialisé et quelles tâches peuvent être externalisées. Dans l'environnement informatique actuel, les programmes de formation technique traditionnels et les cours sur les méthodes et normes statistiques pourraient être complétés par une formation aux technologies nouvelles et à la gestion du changement. En outre, le programme de gestion des ressources humaines devrait s'appuyer efficacement sur un centre de matériel de formation et de cours d'apprentissage à distance en ligne offerts par un nouveau réseau de plateformes régionales et mondiales de la statistique officielle, géré par un réseau de formation régionale et mondiale et les instituts de recherche. Il pourrait également être tenu particulièrement compte des besoins des États vulnérables et fragiles, des petits États insulaires en développement, des pays les moins avancés et des pays sans littoral, en vue de construire des systèmes statistiques solides et résilients et d'atteindre un niveau avancé de capacité statistique.

31. Le thème du renforcement des capacités et de la mobilisation des ressources dans la statistique officielle concerne également le financement du système statistique, thème du Manuel. On pourrait s'attacher en particulier à recueillir l'adhésion des plus hauts responsables à la valeur des statistiques officielles et à la promotion d'une culture de prise de décisions fondées sur des données de la part des gouvernements. Pour ce qui est d'obtenir des ressources suffisantes pour le programme national de statistique, la version actualisée du Manuel pourrait comporter une stratégie pour recenser et coordonner les ressources internes et externes pouvant répondre aux besoins en ressources humaines et en technologies, et déceler les lacunes en matière de ressources. Cette stratégie de financement pourrait aider à élaborer des critères et des mécanismes de définition des priorités pour la mobilisation des ressources. En outre, la stratégie de financement pourrait porter sur les possibilités de participation des acteurs non étatiques au financement des activités statistiques par des mécanismes de financement novateurs utilisant des moyens compatibles avec les principes fondamentaux de la statistique officielle.

V. Coordination des mesures concernant les activités statistiques des banques multilatérales de développement, du Fonds monétaire international et de l'Organisation des Nations Unies

32. Un mémorandum d'accord sur la coopération dans les activités statistiques a été signé le 6 avril 2013 par les responsables de la Banque africaine de développement, de la Banque asiatique de développement, de la Banque interaméricaine de données statistiques, de la Banque interaméricaine de développement, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations Unies. Ce groupe nouvellement créé a pour vocation d'accroître la collaboration afin d'appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays membres et de faciliter l'échange des données, des outils, des normes et des analyses en vue d'améliorer les statistiques pour le suivi des résultats en matière de développement, notamment en ce qui concerne le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Chacune des institutions signataires joue un rôle important en aidant à améliorer les données et les statistiques ; collectivement, elles constituent une force unique pouvant mobiliser un appui aux programmes de développement et encourager donateurs et partenaires à agir de concert.

33. Après la création du groupe, les domaines stratégiques potentiels de collaboration ci-après ont été définis, avec les actions correspondantes, afin d'en maximiser l'efficacité : a) établir des partenariats et des stratégies pour améliorer le rôle et l'utilisation des données; b) combler les lacunes en matière de données dans la production des statistiques et l'accessibilité des données; c) créer des approches novatrices de la production statistique et de l'échange des données.

34. Lors de sa réunion, tenue le 16 novembre au siège de la Banque mondiale, le groupe a procédé à un examen complet de sa collaboration sur le partage des connaissances entre institutions en vue de promouvoir l'alignement de ses activités sur le plan d'action mondial pour les données relatives au développement durable et les plans d'action régionaux à l'appui du Programme 2030. Pour chacun des domaines stratégiques, on a relevé des mesures de collaboration entre institutions pouvant être renforcées et de nouvelles mesures, l'idée étant d'aligner les domaines de collaboration entre institutions sur le plan d'action mondial et les textes issus des conférences régionales sur le programme de transformation, compte tenu des mandats respectifs de chaque organisme.

35. Un document d'information joint au présent rapport décrit en détail l'action menée par le groupe.

VI. Questions à examiner

36. **La Commission de statistique est invitée à :**

a) Formuler des observations sur les documents issus de la série de conférences régionales et sous-régionales sur le programme de transformation de la statistique officielle tenues au cours de la période allant de novembre 2015 à octobre 2016;

b) Donner son avis sur le projet d'organisation d'une série de conférences thématiques concernant l'organisation et la gestion à l'intention des principaux responsables des organismes nationaux de statistique, afin de mettre à jour de la troisième édition du Manuel d'organisation statistique et de faire fond sur les domaines stratégiques et les principales mesures décrites dans les documents issus des conférences régionales sur le programme de transformation pour transformer et moderniser les systèmes statistiques nationaux;

c) Exprimer ses vues sur les domaines d'action stratégiques proposés pour le groupe de coopération dans les activités statistiques issu du mémorandum d'accord afin d'améliorer la coordination interinstitutions des activités de renforcement des capacités statistiques à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses activités de transformation et de modernisation.
